



HAL
open science

Licence Biologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Biologie. 2011, Université Aix-Marseille 2. hceres-02036622

HAL Id: hceres-02036622

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036622>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université de la Méditerranée – Aix Marseille 2

Demande n° S3LI120003414

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Biologie

Présentation de la mention

La mention Biologie couvre quasiment tout le domaine des sciences de la vie et offre ainsi un panel varié de parcours orientés vers la biochimie, la biologie cellulaire, les biotechnologies, la physiologie et l'évolution. La spécialisation au sein de ces parcours est progressive et les étudiants ont la possibilité d'effectuer un stage en laboratoire ou en entreprise. Des accès en deuxième ou troisième année (L2 et L3) sont possibles, selon la formation antérieure (DUT Génie biologique, DUT Carrières sociales option services à la personne, DUT Chimie, etc). Le contenu pédagogique de la formation est globalement de qualité, malgré une mutualisation trop restreinte avec les autres mentions du domaine Sciences, technologies, santé. La poursuite d'études sur le site est possible grâce à une riche offre de masters prolongeant parfaitement l'orientation donnée en licence au sein des parcours.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	638
Nombre d'inscrits en L2	401
Nombre d'inscrits en L3	356
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La première année de cette mention est un tronc commun ouvrant en L2 sur 5 parcours, puis en L3 sur 8 « options » (qu'il serait essentiel de renommer parcours afin d'améliorer la lisibilité de l'offre de formation). La mutualisation des enseignements en L1 reste limitée et pourrait sans doute être améliorée, ceci afin de permettre une éventuelle réorientation des étudiants : c'est en particulier le cas des mutualisations trop rares avec la mention Sciences de la nature, de la Terre et de l'environnement. Au-delà, en L2, aucune mutualisation avec la Chimie n'est réalisée, ce qui est particulièrement étonnant, en particulier dans le parcours Biochimie pour lequel une telle



mutualisation serait sans doute profitable aux étudiants. Par la suite, en L2 et en L3, les parcours proposés sont intéressants, bien construits, avec, dans la majorité des cas, la possibilité de réaliser un stage validé par l'obtention de crédits européens. Les stages se déroulent dans une grande variété de structures de recherche et entreprises. Des « modules d'adaptation » destinés aux publics entrants en L2 ou L3 sont proposés.

Dans le contexte de la création d'Aix Marseille Université, la première année de la mention Biologie sera proposée sur 4 sites (Aix-en-Provence Montperrin ; Marseille Saint-Jérôme, Marseille Saint-Charles ; Marseille Luminy), de même que la deuxième année. Les parcours de L3 doivent, eux, ouvrir sur un ou deux sites seulement. Devant cet éclatement géographique sur 4 sites, que l'effectif de 650 étudiants environ en L1 ne justifie peut-être pas, on s'attendrait à un pilotage fort afin de coordonner le fonctionnement de la mention et de garantir une équivalence des enseignements et des modes d'évaluation. Le choix de désigner trois responsables de mention, issus des trois universités historiques ne va visiblement pas dans ce sens. Les volumes horaires, variables dans une même UE selon le site, sont également l'illustration d'un projet de mutualisation encore inabouti.

La professionnalisation est assurée via une UE de projet professionnel, ainsi qu'une UE « Entreprise » qui trouve sa place en L2 ; toutefois, la part des professionnels dans l'enseignement n'est pas précisée. On regrette, de plus, que la préparation au C2i de niveau 1 (Certification informatique et Internet) n'ait pas trouvé sa place dans la maquette de la formation, pas plus qu'une UE de préparation à la poursuite en licence professionnelle ou d'ouverture vers les sciences humaines et sociales. L'absence d'UE de pré-professionnalisation orientée vers les métiers de la formation est un manque surprenant.

L'anglais occupe une part significative des enseignements, mais variable selon les parcours, ce qui ne se justifie pas. L'usage des TICE (technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) n'est, d'après les informations fournies dans le dossier, pas très développé.

L'ouverture de cette mention de licence vers les masters, en particulier ceux du site, est très bonne.

L'équipe de formation représente les différents sites d'enseignement ainsi que les différents parcours, mais elle devrait être ouverte à des professionnels, à des étudiants, ainsi qu'à des personnels du service d'orientation, afin de pouvoir travailler à l'évaluation et aux évolutions de la formation.

La rédaction de l'Annexe descriptive au diplôme et de la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) doit être améliorée, afin d'offrir aux titulaires de ce diplôme une meilleure lisibilité de leurs compétences par des tiers.

- Points forts :
 - Enseignements scientifiques pertinents couvrant l'essentiel des champs des sciences de la vie, avec bonne ouverture sur les masters.
 - Possibilités de faire un stage en L3.
 - Enseignements de projet professionnel en L1 et UE « Entreprise » en L2.
 - Enseignements d'adaptation en L2 et L3 pour les publics entrants.

- Points faibles :
 - Volumes d'enseignements variables selon les sites d'enseignement.
 - Mutualisation d'UE inaboutie entre mentions du domaine Sciences, technologies, santé.
 - Suivi des étudiants non réalisé.
 - Manque de lisibilité des options au sein des parcours.
 - Equipe de formation restreinte aux enseignants, sans participation de professionnels notamment, et pas assez ouverte sur les disciplines proches comme la chimie ou les sciences de la Terre.
 - Pas d'UE de préparation aux métiers de l'enseignement, ni d'UE de préparation au C2i de niveau 1.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

Le suivi des étudiants diplômés ou non diplômés devrait être généralisé.

Une définition par l'établissement d'une composition-type des équipes de formation pourrait être adoptée, en conformité avec l'arrêté d'avril 2002, afin d'ouvrir la composition des équipes de formation à des membres autres que des enseignants académiques.

La coordination des enseignements sur les différents sites devrait être réalisée et se traduire, notamment, par des volumes horaires identiques sur les différents sites d'enseignement et la désignation d'un responsable de mention unique.

L'évaluation des enseignements devrait être réalisée à l'échelle de la formation et non seulement à celle de l'unité d'enseignement.

Les modalités de contrôle des connaissances ne sont pas décrites en détails : elles devraient prendre en compte une évolution au cours du cursus, ainsi que la nécessité d'évaluer l'acquisition des compétences disciplinaires et transversales.

La fiche RNCP et l'Annexe descriptive au diplôme pourraient être mieux rédigées.